

SÉMINAIRE RÉGIONAL DES APP DU NORD-PAS-DE-CALAIS 24 novembre 2003

Intervention de
Madame Claudine Carin, vice-présidente du
Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais,
chargée de la Formation permanente

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à nos amis de Champagne Ardenne.

Journée importante que celle d'aujourd'hui, qui se situe dans le contexte d'une nouvelle définition de la formation, qui vit aujourd'hui une évolution rapide. Quelques éléments à prendre en compte dans la réflexion, les APP se situant dans ce contexte général :

- *quel est le contenu du concept même de formation tout au long de la vie ?*
- *évolution et intégration réelle de la Validation des Acquis de l'Expérience dans l'acte de formation ;*
- *développement de la Formation Ouverte et à Distance ;*
- *individualisation de la formation ;*
- *lutte contre la menace de fracture numérique au niveau de l'ensemble de la population ;*
- *nouvel accord interprofessionnel sur la formation professionnelle ;*
- *projet de loi sur la formation professionnelle et le dialogue social.*

Au sein de ce débat : la place des APP qui doivent s'adapter à toute cette mouvance.

Malgré cela, le rapport Périssol remis récemment au Premier Ministre ne fait pas référence aux APP et à leur place au sein de la formation. Oubli ou volonté délibérée ? A ce niveau, je ne puis imaginer qu'il s'agisse d'un oubli !

Le 20 septembre, les partenaires sociaux ont ratifié un nouvel accord interprofessionnel sur la mise en œuvre de la formation au sein des entreprises. Cet accord, qui s'inscrit dans la droite ligne de la "formation tout au long de la vie" instaure un nouveau droit : le Droit Individuel à la Formation (DIF).

Bien que nous soyons toujours en attente des modalités d'application qui devraient apparaître dans la loi sur la formation professionnelle et le dialogue social, il vous revient,

Suite page 2

220 participants à Bouvines

Organisée dans le cadre des activités de l'animation régionale des APP de la région Nord Pas de Calais, cette journée a rassemblé 220 participants, tous issus des APP ou associés à leur mise en œuvre : formateurs, coordonnateurs, secrétaires, responsables des structures supports, acteurs des dispositifs d'accueils, représentants de l'Etat et du Conseil régional. La présence d'une dizaine de personnes (APP, animation, DRTEFP) venues de la région Champagne Ardenne lui a donné une dimension interrégionale.

Madame Carin, vice-présidente du Conseil Régional et Monsieur Faucompré, directeur régional délégué du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ont chacun prononcé une allocution en ouverture des travaux. A cette occasion, le programme de travail APP 2003/2004 a été lancé officiellement. Des ateliers thématiques, dédoublés en raison du nombre important de participants, se sont déroulés toute la matinée. Ils portaient sur trois thèmes : l'ancrage territorial, l'accompagnement à l'auto apprentissage, la formation générale en APP : remise à niveau ou espace plus large permettant d'intégrer des approches culturelles et citoyennes?

Cette dernière thématique a été illustrée en début d'après-midi dans l'"espace déambulatoire", au travers de stands, animés par des formateurs. "Espaces ouverts" dans lesquels ont été montrées des approches originales de la formation générale mises en œuvre au sein des APP. A titre d'exemple, le projet "délire de lire et d'élire" a été présenté : il s'agit d'un concours de lecture organisé par l'atelier "culture et citoyenneté" du réseau régional. Ouvert à tous les APP, il consiste à proposer aux apprenants quatre œuvres et d'élire la meilleure ; de nombreux APP se sont portés volontaires dont certains de Champagne-Ardenne. Des outils "bricolés"

Suite de l'article page 3

SOMMAIRE

Séminaire APP Nord-Pas-de-Calais	1 à 3
FOAD à l'APP de Condé-sur-Noireau.....	4
Animation régionale des APP en Aquitaine.....	5
Cityctac-Tactic	6 et 7
Les brèves.....	7
Librairie	8

Suite de la page 1

il nous revient en qualité d'acteurs, de partenaires, de réfléchir sur l'enjeu de cet accord et le rôle des APP afin de ne pas retomber sur les effets pervers des accords et de la loi de 1971, c'est-à-dire :

- une formation qui profite aux plus diplômés ;
- une formation mise en œuvre presque exclusivement dans les grandes entreprises.

Faut-il rappeler que la formation de tous les salariés est une nécessité dans une région dont la récession économique nous place en queue de peloton des régions de France. Je vais redire ce que je dis depuis des mois, voire des années, la Région Nord Pas-de-Calais n'a pas vocation à devenir une région du tiers monde. C'est une image, un symbole, mais combien respectueux pour sa population. Riche de ses hommes et de ses femmes, la Région doit être capable de surmonter ses difficultés à condition que l'on ait la volonté et que l'on se donne les moyens de la formation de tous.

Au niveau des entreprises et de tous les réseaux des TPE/PME-PMI ce nouvel accord devrait offrir, par effet de proximité, de nouvelles coopérations entre le réseau des APP, les OPCA, les entreprises, avec une priorité aux TPE et PME-PMI. Bien des choses et des partenariats restent à construire en particulier avec la mise en œuvre de la VAE, le contrat de professionnalisation, le Civis, etc... y compris le R.M.A.

Certes, je les désapprouve dans leur essence même, mais nous avons le devoir d'intervenir afin que les gens concernés s'en sortent par le haut afin de les aider à mettre fin à cette forme d'esclavage moderne.

J'ai conscience, qu'aujourd'hui, vous allez jouer un rôle majeur dans l'évolution même de la formation dans notre Région. Il me semble clair que l'objet même de ce séminaire doit vous permettre d'avancer dans votre réflexion. Je sais que toutes ces questions vous préoccupent.

J'ai récemment participé à un comité local de pilotage d'APP. J'ai pu constater que toutes ces problématiques étaient au cœur des réflexions. Et il m'a semblé comprendre que votre force venait du caractère inter-institutionnel et partenarial qui fait votre particularité. J'ai cru comprendre aussi que l'efficacité du service rendu à ceux qui en ont le plus besoin provient en priorité de la complémentarité des organismes concernés au niveau des bassins, le bassin étant considéré comme une entité géographique. Cela devrait apparaître de façon encore plus évidente avec les modifications au niveau des structures institutionnelles, en ce qui concerne en particulier, les agglomérations. Les contrats d'agglomérations, il faut bien le reconnaître, en général, font peu référence aux questions de formation comme élément incitateur et incontournable du développement économique et social. Mais il faut se saisir des prémices pour avancer.

La question de l'ancrage territorial des APP est une question fondamentale sur laquelle vous allez réfléchir et j'attends beaucoup de vos réflexions à ce niveau. Il me semble que celle-ci doit partir du fait que l'APP n'est pas un organisme de formation comme un autre. Il est un maillon dans l'appareil de formation, qui évolue dans des conditions bien définies. Si l'individu est au cœur des préoccupations et donc sa réussite, les partenariats avec d'autres organismes

de formation sont incontournables. Si je le dis ainsi, c'est que j'ai cru percevoir le souci tout à fait justifié de certains, de se poser la question du lien avec la formation professionnelle dans sa globalité posant au cœur de celle-ci la question de l'alternance.

Le Contrat de Plan 2000-2006 qui engage l'État et la Région permet d'avancer dans le cadre de la Recherche et de l'innovation pédagogique, sur 3 axes :

- la professionnalisation des personnels ;
- les productions pédagogiques et leur capitalisation ;
- le transfert de démarches d'individualisation et d'auto-formation assistée.

Dans le cadre des 5 prestations définies dans le cahier des charges qui lie la Région, l'Etat et les APP, la Région a pris en charge la coordination globale de l'ensemble du programme "animation régionale du réseau des APP". Grâce à cette animation régionale et à sa mission de coordination, en 2003 des axes de travail ont été développés:

- la mise en place d'un nouveau programme d'accompagnement des séances de travail ; mais aussi l'intensification de thématiques structurantes, tels l'ancrage territorial, l'analyse du fonctionnement du processus APP dans le cadre de l'autonomisation des stagiaires dans leurs pratiques d'apprentissage par exemple ; mais aussi l'accompagnement des équipes sur la fonction de développement de la culture technologique de base et l'usage des TIC dans les apprentissages ; mais encore les APP et la sensibilisation à la navigation internet comme support expérimental de la mise en œuvre de TIMP@SS (1) ;
- la continuité des relations avec la Direction Régionale des Services Pénitentiers et les personnels des maisons d'arrêt afin de réaffirmer et de préciser la place et le rôle des APP en milieu carcéral ;
- la poursuite de la recherche universitaire sur les "échecs en APP";
- la mise en place d'un chantier sur le repérage des besoins des équipes APP pour développer la culture générale juridique des apprenants ;
- la mise en place d'une information et d'une réflexion prospective sur des thèmes majeurs tels APP et FOAD, ou APP et VAE, pour ne citer que ces 2 exemples.

2004 se prépare aujourd'hui, oserai-je dire, puisque sont prévus :

- un programme d'accompagnement afin de permettre la mise en œuvre des conclusions de vos travaux de ce séminaire ;
- l'élaboration de la participation régionale à la redéfinition nationale des fondamentaux ;
- l'intensification des articulations dans les bassins entre les APP et les divers acteurs du tissu économique, social et culturel ;
- l'accompagnement de l'implication des APP dans les programmes régionaux de formation tout particulièrement TIMP@SS, une banque de ressources pédagogiques, FOAD, VAE.

Suite de la page 2

En conclusion je préciserai seulement que pour la Région, les APP, c'est 4 millions d'euros, soit environ 60% de vos budgets pour une politique qui relève de l'Etat !

Il me reste à vous souhaiter bon courage, bons travaux. J'attends les actes de votre séminaire, ce sont toujours des documents précieux pour faire avancer la réflexion car je considère qu'une politique ne peut être bonne et réaliste que si elle s'appuie sur la réalité du terrain et donc sur les acteurs.

La cohésion dont nous savons faire preuve est garante de la réussite. C'est indispensable pour faire face à une formation livrée au marché, premier signe d'une dénaturation des objectifs : quand c'est la finalité financière qui fait marcher le monde, l'homme n'est plus grand chose, et c'est le signe d'un dépérissement de la société.

J'ai une grande ambition pour les hommes et les femmes de notre Région, tous les hommes et les femmes, en commençant par ceux que la société actuelle tente de marginaliser.

Et vous pouvez jouer un rôle majeur, vous avez tous les outils en mains.

Je vous remercie.

Claudine Carin

(1) Dispositif initié par le Conseil régional NPC

Suite de l'article de la page 1

(à manipuler), permettant de travailler sur l'expression écrite, des démarches "autour des concours", des productions d'apprenants éditées... ont également fait l'objet de présentations. Des mini exposés débats ont permis de décrire et de discuter des productions faites dans le cadre de l'animation régionale : étude sur l'échec en APP, le rapport d'activité APP, "ancrage et territoire" et "apprendre à apprendre". Ce moment de la journée, hélas trop court, a permis aux participants de bénéficier d'une approche vivante du travail réalisé.

L'animation de la séance plénière de clôture a été assurée par un animateur professionnel, a priori peu au fait des questions de la formation. Sa "naïveté" lui a permis de questionner de façon originale les rapporteurs des ateliers du matin et de faire réagir une large partie de la salle.

Cette journée a permis de mettre en valeur les productions régionales auprès des 70 partenaires présents et des APP de la région Champagne Ardenne. Surtout elle a incité chacun à poursuivre les échanges et les travaux engagés dans le cadre du réseau régional et interrégional. Elle a aussi été l'occasion d'une première approche collective des fondamentaux APP. Toutes les conditions sont réunies pour que ce travail se poursuive en 2004 dans une région où tous les acteurs sont investis pour donner aux APP la place qui leur revient sur leur territoire.

Michel Tétart

Projets européens - Rappel

Sur le site www.app.tm.fr, sous la rubrique "Actualités et Publications", "Projets européens", sont mises à jour les informations concernant deux projets européens en cours : "**Apprendre à Apprendre**" (projet national porté par le Greta Geforme 93) et "**Equal APP**" (réseau Alsace).

Déjà de nombreuses références sur ces deux projets ont été mises dans les bulletins précédents, mais il semble intéressant d'y aller jeter un œil de temps en temps, car des contributions ponctuelles sont apportées qui peuvent enrichir la réflexion de chaque APP sur la mise en place d'une formation à distance entre APP et antenne (Equal APP) et l'application de la méthodologie "Apprendre à Apprendre" (deuxième projet). On y trouve ainsi l'état des lieux des travaux sur ce dernier thème dans les APP de la région Nord-Pas-de-Calais.

Un extrait de la lettre d'information du projet Equal APP

Après avoir décrit deux séries d'expérimentations de formation à distance, en conclusion "...la distance oblige à davantage de rigueur (ce qui est tacite ou implicite en présentiel doit être explicité pour une meilleure compréhension de la part de tous les acteurs ; la communication doit être renforcée pour faciliter les échanges distanciés, le temps mérite d'être cadré). Les moyens techniques mis en place doivent être de qualité pour minimiser les risques de panne et favoriser une lisibilité optimale des documents. Enfin, le travail en réseau et l'échange des pratiques sont essentiels en FOAD (harmonisation des outils, connaissance des plannings de chacun, information sur les apprenants : niveau, projet)..."

BOITE A OUTILS

Outil de visiophonie iVisit

L'APP de GAP a optimisé l'usage de l'outil de visiophonie iVisit dans ses pratiques Foad. Il propose de travailler à la mutualisation de l'usage de ce produit avec les autres APP via le site www.app.tm.fr, rubrique "Outils et pédagogie", puis "Forum outils". Cet espace a un accès réservé : les mêmes identifiants et mots de passe que pour la saisie mensuelle des statistiques.

Dans cet espace, vous trouverez une contribution "Apprendre à utiliser la visioconférence" avec des documents de prise en main de l'outil et l'espace d'échange entre utilisateurs iVisit.

Contact : Jean François Carré
formateur bureautique à l'APP de Gap – app.gap@app.tm.fr

Implanté en milieu rural, à 45 km de Caen et 15 km de Flers, l'APP de Condé propose depuis mars 2001, des parcours de formation à distance en bureautique. Cette initiative est née du besoin d'apporter une réponse de proximité adaptée aux besoins des salariés et des demandeurs d'emploi du bassin condéen. Le projet a été co-financé par la DRTEFP, le Conseil régional, le Fonds Social Européen et l'IRFA Normandie Maine, organisme support de l'APP.

La part des demandes de formation en culture technologique de base a toujours été majoritaire à Condé : elle est même en constante évolution depuis 4 ans et a représenté 60% du volume total de l'activité de l'APP en 2002. Pour ce qui est du domaine général (français, mathématiques, anglais et biologie) la demande est restée stable quasiment, depuis la création de l'APP (1989) : c'est donc sur le domaine de l'informatique, bureautique et pour l'initiation à l'utilisation d'Internet que l'APP a connu son essor.

Afin d'apporter une réponse de proximité à 2 communes avoisinantes sur les besoins de formation en bureautique, 6 micros ont été installés à Thury Harcourt et 3 à Vassy. D'autres sites de proximité sont actuellement à l'étude pour une ouverture en 2004. La commune de Thury Harcourt et la communauté de communes de Vassy, partenaires de l'APP, apportent une contribution importante à la réussite du projet. Les agents administratifs, présents en permanence sur ces sites, informent et orientent le public vers l'APP, ouvrent les portes des salles de formation aux apprenants... A l'intérieur, pas de formateur physiquement présent. La médiation pédagogique s'effectue par la formatrice présente à Condé sur Noireau à travers la visio conférence, le téléphone, la prise en main à distance (pc anywhere) et la plate-forme de télé-formation développée par l'A.P.P. de Condé.

● En matière d'ingénierie, c'est la solution mixte qui a été retenue : alternance des temps de formation en présentiel (plutôt concentrés en début de parcours sur des contenus techniques et de méthodologie d'apprentissage), des moments d'auto-formation tutorée à distance et des regroupements mensuels. Certaines ressources sont accessibles localement (CD Rom ENI) d'autres sont téléchargeables à partir de la plate-forme.

● A ce jour, 42 personnes ont bénéficié du dispositif à distance ; c'est encore le début de l'aventure FOAD pour l'équipe de l'APP de Condé qui poursuit ses efforts pour améliorer la qualité de la prestation pédagogique, notamment sur les contenus du type "apprendre à apprendre" dispensés en début de parcours et qui s'avèrent être les garants du bon déroulement du parcours.

Un transfert-échange sur la bureautique et la culture gé-

nérale de l'APP d'Alençon (IRFA également) est prévu. En outre, l'APP de Condé-sur-Noireau est l'un des huit P@T labellisés par la DRTEFP de Basse-Normandie.

L'année dernière, "APP en résonance" a été l'occasion de réaliser un film, co-financé par l'IRFA et la DRTEFP de Basse-Normandie, s'appuyant sur des témoignages d'apprenants à distance et d'acteurs de la FOAD.

● Cette vidéo est un outil de communication précieux, parler ou écrire sur la FOAD n'est pas un exercice simple quand il s'adresse à un public non averti, l'image s'avère plus expressive et moins "effrayante".(*) .

L'architecture technologique

Pour ce qui est des technologies, l'APP utilise un système de communication basé sur l'interconnexion de réseaux informatiques, le partage de connexion Internet et l'utilisation d'une plate-forme pédagogique.

Chaque site (distant et APP) est en réseau local avec partage de connexion Internet (Numéris pour les antennes, ADSL pour Condé sur Noireau.) ; ces réseaux locaux ont été étendus en les interconnectant (routeur et ligne Numéris).

Le support de communication établi, divers outils logiciels sont utilisés qui ont chacun un rôle différent :

- Net meeting de la société Microsoft, pour la prise de contact, les relations formé/formateur en visio conférence. Sur chacun des sites un poste est équipé d'une webcam.

- Pc anywhere édité par Symantec, pour la prise en mains à distance sur chacun des postes. Cet outil permet de régler certains problèmes techniques mais également d'interagir en synchrone avec le stagiaire (démonstration, visualisation en direct des réalisations du formé...).

Une messagerie de type web mail est utilisée pour la communication par mel. Chaque stagiaire possède une bal chez www.voila.fr

Pour le suivi de la progression pédagogique des apprenants, l'APP a développé une plate-forme, en Active Server Page (asp). C'est un outil de préconisation et de suivi de parcours individualisé, de mise à disposition d'informations de type planning et de ressources à télécharger. Elle est sécurisée (accès par login et mot de passe) et est consultable par Internet. Une amélioration prévue est de remplacer Pc anywhere par VNC de chez Cronetal. C'est un système de visualisation à distance qui permet de contrôler un ordinateur sous une plate-forme différente, non seulement sur la machine mais de n'importe où sur Internet, et qui a l'avantage d'être gratuit.

Contacts : Véronique Thommerel, coordinatrice
Michel Delaunay, formateur informatique à l'APP

Chargé de mission informatique
app.conde@app.tm.fr

(*) Vous pouvez vous procurer un exemplaire de cette vidéo sur format CD Rom sur simple demande à l'APP de Condé : app.conde@app.tm.fr.

La région Aquitaine couvre 5 départements, la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot et Garonne, les Pyrénées Atlantiques, dans lesquels sont implantés 37 APP et 18 antennes dont cinq antennes prison.

Depuis un an, dix points d'accès à la téléformation, P@T, sont portés par les APP (10 sur 22 P@T en Aquitaine)

En 2002, le financement était réparti ainsi :

- 44% DRTEFP, 5 % Conseil régional, 15% salariés d'entreprise et 36% autres financements.

* 109.660 personnes ont été accueillies,

* 853.593 heures/apprenants ont été dispensées sur trois domaines dominants : français : 24%, mathématiques: 16% et culture technologique de base : 33 %.

Les publics qui fréquentent les APP sont plutôt d'un niveau de formation moyen, puisque 13 % viennent de 3^{ème} de collège, 29% de classe terminale de CAP/BEP, 20% d'année de bac et 16% d'études supérieures.

Par rapport à la moyenne nationale, ils suivent les tendances : niveau de formation plus élevé, culture technologique en hausse, et toujours plus de femmes que d'hommes.

Depuis plusieurs années, les APP aquitains se sont largement investis dans une réflexion et un travail collectifs sur les problématiques liées à la prestation de formation APP : la professionnalisation des acteurs, les compétences en APP, la mutualisation des outils, la mise en oeuvre d'actions de FOAD, etc. Des actions communes ont été menées sur des projets comme "APP en résonance" et la formation de formateurs "Autofod" a connu un grand succès. Ces actions ont conduit au rapprochement des APP et ont fait émerger le réel besoin d'un espace d'échanges et de mutualisation. Conjointement, une réflexion était menée avec la DRTEFP et le Conseil régional sur le besoin d'une animation régionale formalisée et structurée afin de rassembler et redynamiser le réseau. La décision par la DRTEFP de mettre en place une animation régionale a été prise en juillet 2003 avec la nomination d'une responsable, Catherine Bernatet.

L'animation, financée par la DRTEFP, est portée par l'INSTEP. La responsable de l'animation y consacre 4/5^{ème} de son temps.

Le comité de pilotage est constitué de 13 personnes : la DRTEFP, l'animatrice régionale, deux déléguées régionales des APP aquitains, deux déléguées régionales suppléantes, cinq coordonnateurs APP et un CFC du greta (organisme support de l'APP de Lormont).

Le programme d'animation des APP pour 2003/2004 a été présenté lors de

la réunion du comité de pilotage le 14 octobre, pour validation ; y participaient également, Eric Goyard et Christiane Oger d'Algora, venu présenter le projet de création d'un site APP aquitain comme support et levier à l'animation.

Le programme : créer un réseau fort, valoriser la place des APP comme acteurs du développement local.

Dans un premier temps et pendant trois mois, l'animatrice est allée rencontrer les APP (20, à ce jour) afin de mieux comprendre leur fonctionnement et distinguer les priorités. Elle pense voir tous les APP d'ici la fin de l'année et avoir ainsi un regard sur l'ensemble du réseau. A la suite des premières rencontres, et au constat d'une grande diversité parmi les APP, dans leurs pratiques, dans leur environnement, dans leur offre de service, un premier axe de travail est retenu : **mutualisation et échanges de pratiques et au-delà, capitalisation de ces pratiques** pour définir des offres de formation communes, en réseau. Echanges en réseau et aussi avec les autres réseaux (voir ce qu'ils font, ce qui peut être transféré).

Développer la communication interne et externe, en actualisant les outils de communication (bulletins d'informations réguliers, charte graphique commune, nouvelle plaquette de présentation des APP, création d'un espace régional internet), en par-

ticipant aux réunions d'animation nationale et en organisant des rencontres entre APP. L'intranet régional est d'ores et déjà en place et Eric Goyard accompagne la réflexion sur la mise en place d'un site internet à dimension régionale.

Développer de nouveaux espaces, de nouveaux partenariats, avec les acteurs institutionnels et autres (OPCA, entreprises, chambres consulaires...), de nouveaux marchés afin de diversifier et de trouver des sources de financements. Des rencontres avec l'AGEFOS-PME et le CNED ont été organisées en novembre.

Les premières actions vont se mettre en place : organisation de rencontres à thèmes, recueil des besoins en formation, et en priorité, lié au contexte du programme d'action nationale 2003-2004 initié par la DGEFP, **une participation active à la réflexion sur les fondamentaux** avec la production d'une fiche régionale de synthèse.

Il est clair que le programme présenté est riche et complet et que l'animation propose un véritable accompagnement des APP pour qu'ils deviennent un réseau d'offre de prestations en formation de qualité, professionnel et ouvert sur la mise en place de formation à distance.

Christiane Oger

Contact : Catherine Bernatet
anim.aquitaine@app.tm.fr

Cityctac-Tactic, projet Equal national piloté par Algora, porte sur l'articulation des temps de vie, l'égalité professionnelle et la e-formation.

Trois APP, l'APP de Boulogne-Billancourt, de Lille et de Nîmes y sont associés.

Le 8 novembre 2003 s'est tenu au Palais du Luxembourg un séminaire qui a réuni cent soixante dix personnes dont des espagnols, des portugais et des français, partenaires de plusieurs projets du programme européen Equal sur le thème de la conciliation des temps de vie. Ce séminaire a été organisé dans le cadre du partenariat transnational du projet français Cityctac-Tactic, qui regroupe Algora, Arborus, Ceefia et Monoprix. Cityctac-Tactic propose d'améliorer l'articulation des temps de vie en développant l'utilisation des nouvelles technologies afin de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Catherine Génisson, Députée et rapporteure de la loi sur l'égalité professionnelle a rappelé que la loi du 9 mai 2001 oblige les entreprises de plus de cinquante salariés à la négociation. L'entreprise a trois ans pour mettre en place la loi et concrétiser la négociation par la rédaction d'un rapport de situation comparée dont les critères sont définis avec les partenaires sociaux. La loi est encore trop récente pour que ses effets puissent être mesurés et les plans d'égalité professionnelle en France concernent aujourd'hui une centaine d'entreprises.

Les partenaires français du projet Cityctac-Tactic proposent d'améliorer l'articulation des temps de vie en développant l'utilisation des nouvelles technologies comme moyen d'or-

ganisation des temps sociaux. Une enquête auprès des bénéficiaires du projet a permis de valider la nécessité de mettre en place un outil de formation et d'animation autour du thème de l'articulation des temps de vie.

Un module de sensibilisation (*) à l'organisation des temps de vie, accessible sur Internet, peut être utilisé individuellement ou en équipe. Son objectif est d'offrir des outils d'animation des temps de formation basés sur une réflexion sur les différents temps identifiés : personnels, professionnels et sociaux. Le module met à disposition des fiches d'animation ou de réflexion à visionner, imprimer ou à télécharger ainsi que des fiches pratiques permettant de concevoir une formation ouverte et à distance. Il propose également une webographie. Les différents thèmes de formation abordés concernent : le temps et sa représentation, les femmes et la technologie, l'égalité professionnelle homme/femme enfin le temps des villes. Un accompagnement dans l'appropriation de l'outil par les formateurs et apprenants, est prévu durant l'année 2004 sur les sites du projet Cityctac-Tactic et pour les acteurs économiques et sociaux concernés par la conciliation des temps en dehors de ces sites.

En 2003, trois APP ont collaboré à la réflexion sur l'articulation des temps et à la définition d'actions de formation avec trois magasins Monoprix : l'APP de Boulogne (voir témoignage en encadré), de Lille et de Nîmes.

Janie Cabanat – janie.cabanat@algora.org

(1) Algora, Arborus, Ceefia, Monoprix

(*) Boîte à outils "articulation des temps de vie", (accès réservé aux membres du partenariat).

TÉMOIGNAGE DE Guy SCHERER coordonnateur de l'APP de Boulogne-Billancourt

Qu'est-ce qui vous a fait participer au projet Cityctac-Tactic ?

Ce n'est pas un hasard. Notre APP se situe à Boulogne où se trouve le siège de Monoprix, principal partenaire du projet. Le Monoprix porteur du projet est à 100 mètres de l'APP... mais surtout le sujet m'intéressait "l'égalité des chances, sans discrimination sociale, raciale, sexuelle" et l'articulation des temps de vie, nous sommes en plein dans la problématique de l'APP, et puis aussi la dimension inter-régionale et européenne.

Quel est le rôle de l'APP dans ce projet ?

Monoprix était confronté au problème de recrutement de ré-assortisseur(se) de rayon et hôte et hôtesse de caisse, ayant un minimum de formation pour accomplir ces tâches. Or toutes les personnes qui se positionnaient sur ces postes étaient des chômeurs de longue durée ou en très grande précarité, incapables de les tenir. Ainsi, début mai, 30 postes étaient à pourvoir. Une réunion organisée par Monoprix, la Mairie, les associations et nous-mêmes a eu lieu, invitant des personnes en recherche d'emploi pour des embauches. 50 personnes sont venues, 30 ont été reçues par la direction de

Monoprix, seules, 3 ont été embauchées ! (par manque de qualification et de savoirs de base). L'APP a été sollicité pour former à ces postes des demandeurs d'emploi, avec assurance pour eux que s'ils réussissent leur parcours de formation, ils soient embauchés directement. C'est soit Monoprix ou l'ANPE qui nous les envoient. L'action a démarré, et nous avons 5 personnes très motivées qui se forment.

La formation se fait en plusieurs étapes : la première est une remise à niveau "traditionnelle" sur les savoirs de base, la seconde étape est une sensibilisation à la culture de l'entreprise et à l'intégration au sein de l'équipe de travail. Pour cela, un module de formation spécifique appelé "Parcours initiatique de la gestion du temps pour une intégration durable" a été mis en place par l'APP pour les employés de Monoprix. Ce "sas" de pré-intégration dans l'entreprise aborde les thèmes de la citoyenneté, la sécurité, la multi-culturalité, l'égalité des chances homme/femme, l'articulation des temps et l'information relative à la VAE. La "Boîte à outils sur l'articulation des temps de vie", accessible sur internet, accompagne ce module de formation et l'année 2004 permettra à l'APP et ses partenaires de l'utiliser et de l'enrichir.

Quel est le "plus" par rapport à une formation "classique" d'un APP ?

"Cette expérience est très intéressante et enrichissante. D'un côté, nous avons été confrontés à un public en grande difficulté (d'organisation, de socialisation) et avons mieux compris la façon dont on peut les "ré-insérer", d'un autre côté, en travaillant avec la direction Monoprix, nous avons été mis devant la réalité des demandes des employeurs et les critères sur lesquels les postulants étaient jugés. Ainsi, la présentation, la tenue de la personne constituent un critère très important à l'embauche, et nous l'avons intégré à la formation.

La meilleure connaissance de ce public (ses difficultés) et de l'entreprise (ses besoins) nous ont fait réfléchir pour proposer une formation adaptée et efficace. Nous espérons que ce savoir-faire acquis nous permettra de donner la possibilité à un grand nombre de se ré-insérer et de trouver un travail.

Nous allons faire une campagne de communication auprès des missions locales et ANPE, les associations, pour les informer sur cette formation. Nous n'en sommes qu'au début..."

Propos recueillis par Christiane Oger

Contact : Guy Scherer – APP Boulogne –

Tél : 01 41 10 00 35

app.boulogne.billancourt@app.tm.fr

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...

«Dispositifs d'autoformation accompagnée»

Les actes du sixième colloque sur l'autoformation des 3, 4, et 5 décembre 2001 de Montpellier sont parus.

C'était il y a deux ans et tous ceux qui ont participé à ce colloque, organisé par quatre réseaux : Peuple et Culture, le Graf (Groupe de recherche sur l'autoformation), Algora et l'Enesad/Cnerta, se le rappellent pour l'ambiance studieuse et chaleureuse qui a prévalu tout au long de sa durée. Voici sous forme d'un livre de 141 pages la restitution résumée des contributions (pas moins de 42) des participants. La réflexion s'est portée sur la notion de dispositif d'autoformation accompagnée, à partir d'exemples issus du réseau des APP, des centres de ressources de l'enseignement agricole et de centres d'autoformation en entreprise. Trois thèmes génériques ont émergé : formateur et changement, apprenant et processus d'apprentissage, organisation et jeux d'acteurs. C'est au cours d'ateliers riches, divers, animés et passionnés, que des réponses ou des pistes de réponses aux questions recensées dans ces trois thèmes ont été recherchées. Il s'agissait dans cette rencontre de créer une synergie entre recherche et acteurs de la formation – apprenants, formateurs et équipes éducatives- pour faire à la fois avancer les pratiques de terrain et nourrir

la recherche sur l'autoformation. L'ouvrage propose un rappel des enjeux pour les réseaux présents. Une première partie reprend l'intervention de Jacky Beillerot, professeur en sciences de l'éducation à Paris X Nanterre «L'autoformation pour le meilleur et pour le pire». La seconde partie est une synthèse des contributions et des échanges par thèmes. Dans la troisième partie, Philippe Carré fait un état de la recherche dans ce domaine. La conclusion est de Pierre Caspar.

Ce livre s'adresse à toutes les personnes concernées par l'autoformation : apprenants, partenaires, acteurs de terrain ou chercheurs. Il est édité par Educagri Editions et vendu au prix de 19 euros. L'intégralité des contributions se trouve disponible sur le site www.educagri.fr/colloque.

Commande : Educagri Editions

Tél. 03 87 77 26 32

editions@educagri.fr

Présentation de ressources multimédias "français" le 20 janvier 2004 à la BPI à Paris

Après la présentation de ressources multimédias pour l'apprentissage de la bureautique et d'internet, l'Espace Autoformation de la BPI du Centre Pompidou, la Médiathèque et le Carrefour numérique de la Cité des Sciences et de l'Industrie, le CNERTA (Ministère de l'Agriculture) et Algora, proposent une

présentation de ressources multimédia pour l'apprentissage du français le 20 janvier 2004 dans les locaux de la BPI du Centre Beaubourg à Paris. L'inscription est gratuite, dans la limite des places disponibles.

Plus d'informations :

<http://ressources.algora.org/bref/agenda/programme.asp>.

Contact et inscription :

Elisabeth Lasabatie
autoformation@bpi.fr

Université d'hiver de la formation professionnelle : quels accès aux savoirs ?

Le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité, le Centre Inffo, l'inter-MIFE et l'inter-Carif-Oref, co-organisent les 21, 22 et 23 janvier, en Arles, la 8^{ème} Université d'hiver de la formation professionnelle sur le thème général : "Quels accès aux savoirs ?"

Plus d'information : Centre Inffo –

Tél : 01 55 93 91 89 ou

client-inffo@centre-inffo.fr

Prochaine session des journées d'accueil des nouveaux coordonnateurs APP les 6 et 7 mai 2004.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en contactant Céline Jacquemard au 01 48 03 90 00 ou celine.jacquemard@algora.org

Nouveau

LES TRIBULATIONS DE GIANNI EN APP

Les APP sont souvent cités en exemple lorsqu'il s'agit d'explicitier le concept d'autoformation éducative. Il est assez rare, pourtant, de pouvoir, comme le propose cet ouvrage, entrer si intimement dans la réalité des parcours qu'y réalisent les apprenants.

"Les Tribulations de Gianni en APP" permet de retrouver Gianni, cet élève imaginaire, révélé par Philippe Meirieu dans "L'école mode d'emploi", qui expérimente tour à tour les plus grandes innovations pédagogiques du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, Gianni, devenu adulte, en phase d'insertion ou de réorientation professionnelle, intègre l'APP et y teste de nouvelles manières d'apprendre et de se former. Cet ouvrage collectif, préfacé par Ph. Meirieu et coordonné par F. Haeuw (Algora), a été conçu dans le cadre d'un cycle de professionnalisation des formateurs et coordonnateurs des APP de Haute-Normandie, financé par la DRTEFP et le FSE. A la suite des récits racontant chacun leur réalité professionnelle, vue par Gianni, les auteurs (formateurs en APP) ont analysé collectivement les points clés de la pédagogie mise en œuvre.

Une présentation générale du dispositif des APP en resitue les fondements historiques et théoriques, et l'écriture pratique est analysée ici comme mode de formation de formateur.

Edition Centre Inffo janvier 2004

Collection "Regards sur la formation"

Prix : 21,10 euros, TTC.

e-mail : f.gerard@centre-inffo.fr

P.S. On trouvera dans le prochain bulletin la publication de la partie introductive du livre qui donne le contexte général de la démarche et des informations éclairant son contenu.

Vendredi 6 Février 2004
Présentation publique
de «Gianni» à 10 heures 30
à ROUEN

- Lecture publique et débat
- Cocktail

Renseignements et inscriptions :
Bénédicte Pinot - tél. 02 32 18 16 01

LES ATELIERS DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE OU L'AUTOFORMATION EN ACTES

Ce livre permet, à partir de l'expérience des APP, de mieux comprendre les conditions de mise en œuvre de la personnalisation de la formation et de l'autoformation accompagnée. Il s'adresse aux formateurs, responsables d'organismes de formation, étudiants en sciences de l'éducation, responsables de formation au sein des entreprises, partenaires sociaux, et... nouveaux coordonnateurs APP. Edité par l'Harmattan en janvier 2003, il est vendu dans les librairies au prix de 18,50 euros. Les APP peuvent le commander à Algora où il leur sera accordé un prix préférentiel.

Contact : Céline Jaquemard
celine.jaquemard@app.tm.fr

PAROLES DE FORMATEURS PAROLES D'APPRENANTS

Pour compléter les ressources documentaires sur les APP, rappelons ces deux documents "Paroles de formateurs", de février 2000, où sont consignés les témoignages de formateurs sur leur pratique et l'évolution de leur métier et "Paroles d'apprenants" de mai 2001 où des apprenants d'APP sont interviewés sur comment ils ont vécu leur formation en APP. Deux témoignages d'acteurs d'APP qui en disent beaucoup sur "comment fonctionne un APP, comment on y pratique l'autoformation", la démarche originale de chaque participant.

Ces deux documents sont en ligne sur le site www.app.tm.fr à la rubrique "Publications". Il reste une trentaine d'exemplaires papier à Algora, vendus au prix de 15 euros l'unité.

Bulletin des APP

Mission nationale d'animation du réseau des APP

Algora - 18-26, rue Goubet - 75959 Paris cedex 19

Tél. : 01 48 03 90 00 - Fax : 01 48 03 90 21

Contact : christiane.oger@app.tm.fr

Directeur de la publication : Jacques Bahry

Rédacteur en chef : Michel Tétart

Secrétariat de rédaction : Christiane Oger

Comité de rédaction :

R. Everat - F. Leplâtre - C. Oger - M. Tétart - J. Vanderspelden

Impression : Epigraph. Tél. : 01 48 41 45 94 - ISSN : 0298 8070

Demande d'abonnement au bulletin des APP (à n'utiliser que si vous n'êtes PAS un APP)

Organisme : _____

Mr, Mme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Prix : 61 € TTC - Chèque à établir à l'ordre de **ALGORA**
à retourner à **ALGORA, 18-26 rue Goubet, 75959 PARIS cedex 19**